

### 3 QUESTIONS À Alain Gabard

## « Le nombre de licenciés est passé de 570 à 668 coureurs »

Le président du comité départemental de cyclisme a toujours le projet de créer une équipe de Division Nationale 3. Cependant, Alain Gabard n'envisage pas de faire courir ensemble les meilleurs éléments des Deux-Sèvres sous le maillot du CD 79 avant d'avoir surmonté plusieurs difficultés.

#### 1 Quel bilan sportif dressez-vous de la saison écoulée ?

« Le département est représenté au niveau régional et national mais par des coureurs qui portent les couleurs de clubs de la Vendée, de la Charente ou du Maine-et-Loire. C'est frustrant pour les clubs qui les ont formés. Nous faisons avec nos moyens même si les clubs deux-sévriens ne se débrouillent pas mal. La mise en place d'une équipe départementale lors du tour des Mauges a été une réussite, et nous renouvellerons cette initiative d'une entente départementale. Côté effectif, en quatre ans, le nombre de licenciés est passé de 570 à 668 coureurs, toutes catégories confondues, soit une progression de 15 %. Le BMX attire un peu moins, mais la route connaît une bonne progression à la fois parce que les affaires qui ont marqué le cyclisme en général sont derrière nous et parce que, il faut bien le dire, l'attitude de l'Ufolep concernant la question des assurances a incité des jeunes et des adultes à venir vers nous ».

#### 2 Comment analysez-vous votre action à la tête du CD 79 ?

« J'ai consacré la première année de président du comité départemental à régler des problèmes



Alain Gabard.

administratifs et, l'année suivante, la remise en service du vélodrome de Bressuire a pris tout mon temps et mon énergie. Je suis président du BAC et à ce titre j'ai dû réunir 300 000 € de subventions. Cela n'a pas été une petite affaire et je pense qu'aujourd'hui, compte tenu de la situation économique nationale, je n'y parviendrais pas ».

#### 3 Quel est le budget du CD 79 ?

« Cette année il s'est élevé à 11 700 €. Si nous voulons créer une DN3 ce budget doit être multiplié par 3 ou par 4, ne serait-ce que pour couvrir les frais des déplacements. Le recrutement d'un Brevet d'État salarié suppose une augmentation de nos ressources. Or dans le contexte de la réorganisation administrative nous ne pouvons pas avoir d'engagements de la part du Conseil régional. Le Poitou-Charentes, le Limousin et l'Aquitaine ne vont plus former qu'une seule région. Nous ignorons quelle sera sa politique en matière sportive ».